Marchés publics de travaux

Conduite d'opérations de travaux

2 jours (14h00) | 4,6/5 | MP-6819228 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 395 € ht

Formations Compétences Métier › Marchés publics › Marchés publics de travaux

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Distinguer le rôle juridique de chaque acteur d'une opération de travaux et identifier ses responsabilités
- Concevoir des méthodes de conduite des opérations de travaux, en mettant en ordre les étapes et les validations, tout en intégrant les spécificités des obligations contractuelles et contextuelles
- Développer des stratégies de clauses contractuelles porteuses de qualité lors de la conception, comme lors de la réalisation

Sur l'année 2025, le taux d'atteinte des objectifs est de 100%

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme
l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître la réglementation des marchés publics

Public concerné

Secteur public / secteur privé

Responsables d'opération, maîtres d'ouvrage, acheteurs travaux, maîtres d'œuvre, ingénieurs travaux...

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1er jour

Le contexte et les acteurs de l'opération

Définir l'environnement juridique spécifique de l'opération de travaux

- Le cadre juridique : le Code de la commande publique, ex-loi MOP, le CCAG Travaux...
- La spécificité de l'opération de travaux

Comprendre la complexité de l'organisation des acteurs de l'opération

- L'organisation générale et la qualification des partenaires
- Les intervenants dans une opération de travaux :
 - le maître d'ouvrage
 - le mandataire, le conducteur d'opération, les Assistants à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
 - le maître d'œuvre
 - le contrôleur technique, le Coordonnateur Sécurité Protection Santé (CSPS), le Coordinateur Système Sécurité Incendie (CSSI)
- Les acteurs externes fréquents ou éventuels
- Le montage en phase de programmation : chronologie, programme, enveloppe financière

Définir et gérer les études préalables

- Les études préalables et la faisabilité
- Le préprogramme, le contenu et la rédaction du programme
- La définition de l'enveloppe et l'estimation des travaux
- Définir les processus de l'opération

Situer les entrepreneurs et les marchés de travaux

- Le caractère juridique du contrat de louage d'ouvrage
- Le choix d'un processus
- L'allotissement
- La cotraitance et les groupements d'entreprises
- La sous-traitance directe et indirecte

Maîtriser les études en phase conception

- Les éléments de mission de la maîtrise d'œuvre
- Les choix et les interfaces avec les marchés de travaux
- La rédaction des cahiers des charges techniques
- Les autorisations de construire

ÉTUDE DE CAS
Choix du montage et planification d'une opération à partir d'un pré-programme

2e jour

Maîtriser la phase de consultation et de passation des marchés de travaux

- Le dossier de consultation
- Les seuils et les différentes procédures
- Développer des stratégies qualitatives à travers des clauses adaptées et le choix des procédures
- L'intégration des variantes obligatoires ou facultatives

Organiser la préparation et gérer la phase de réalisation des travaux

- La notification du marché et les ordres de service
- Les différentes réunions : préparation, sécurité, rendez-vous de chantier
- Le compte inter-entreprises
- La traçabilité du déroulement, des événements, des décisions, des délais, des obligations réglementaires, PV de chantier...
- Les fiches de conduite d'opération et les tableaux de bord
- La prise en compte des divers avis (CSPS, CT...)
- La gestion du planning « au fil du chantier », les mesures coercitives, les pénalités (modalités de calcul et éventuelles remises)
- Les modifications de prestations, les travaux supplémentaires, les avenants et leur encadrement
- La gestion des paiements, acomptes, décomptes, délais

ÉTUDE DE CAS
Organisation du circuit de paiement des entreprises avec respect des délais

Maîtriser la réception et clore l'opération

- Les enjeux de la réception, les garanties
- Le déroulement, le contenu et le procès-verbal des OPR
- La proposition et la décision de réception
- Les différents cas de réserves et leur levée
- Les dossiers de fin de chantier, Dossier d'Intervention Ultérieure sur l'Ouvrage (DIUO) et Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)
- Les projets de décompte, décompte final et Décompte Général et Définitif (DGD)
- Les éléments de clôture technique, administrative et comptable

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.